

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00697

Numéro SIREN : 811 134 246

Nom ou dénomination : A.U.P.G.

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/010139

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 920	4 920		307	-307	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	174 968	158 808	16 159	26 689	-10 530	-39.45
	Autres immobilisations corporelles	70 181	14 518	55 663	19 118	36 545	191.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	64		64	64		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 301		5 301	5 301		
	Total II	255 434	178 247	77 187	51 480	25 708	49.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	550		550	490	60	12.24
	En-cours de production de biens	1 050		1 050	950	100	10.53
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	53 797		53 797	59 787	-5 990	-10.02
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	203 433	586	202 847	149 904	52 943	35.32
	Autres créances	6 384		6 384	2 581	3 803	147.35
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	133 985		133 985	186 349	-52 363	-28.10
	Charges constatées d'avance (3)	2 807		2 807	2 102	706	33.57
	Total III	402 006	586	401 420	402 162	-742	-0.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	657 440	178 833	478 607	453 642	24 965	5.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	181 601	157 226	24 375	15.50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 756	39 375	-18 619	-47.29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	213 357	207 601	5 756	2.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	109 164	102 163	7 001	6.85
	Concours bancaires courants	7 429	59	7 371	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	65	65		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 965	104 581	10 383	9.93
	Dettes fiscales et sociales	28 602	33 018	-4 416	-13.38
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 025	6 155	-1 130	-18.36
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	265 250	246 041	19 209	7.81
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	478 607	453 642	24 965	5.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

190 393

173 702

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	812 449		812 449	732 965		79 484	10.84
Production vendue de services	292		292			292	
Chiffre d'affaires NET	812 741		812 741	732 965		79 776	10.88
Production stockée			-5 890	10 110		-16 001	-158.26
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 680	7 018		-2 338	-33.31
Autres produits			16	10		6	55.74
Total des Produits d'exploitation (I)			811 547	750 104		61 443	8.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			319 868	264 030		55 837	21.15
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-60	460		-520	-113.04
Autres achats et charges externes *			171 086	149 739		21 347	14.26
Impôts, taxes et versements assimilés			6 423	5 358		1 065	19.88
Salaires et traitements			198 474	190 376		8 098	4.25
Charges sociales			69 943	71 068		-1 125	-1.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 535	18 137		398	2.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			586			586	
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	14		-8	-55.23
Total des Charges d'exploitation (II)			784 862	699 183		85 679	12.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 685	50 921		-24 236	-47.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		216		48	168	349.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		216		48	168	349.18
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 456		1 960	-504	-25.71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 456		1 960	-504	-25.71
2. Résultat financier (V-VI)		-1 240		-1 912	671	35.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		25 445		49 009	-23 564	-48.08
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		286		21	265	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		286		21	265	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		450			450	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		450			450	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-164		21	-185	-889.56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		4 525		9 655	-5 130	-53.13
Total des produits (I+III+V+VII)		812 048		750 172	61 876	8.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		791 292		710 797	80 495	11.32
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		20 756		39 375	-18 619	-47.29
		21 719		10 294		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités enEuros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	11
Informations en matière de crédit bail	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 478 606.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 812 740.63 Euros et dégageant un bénéfice de 20 756.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 920		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	173 475		1 493
Installations générales agencements aménagements divers	23 964		
Matériel de transport			40 211
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 468		2 539
TOTAL	200 906		44 243
Autres titres immobilisés	64		
Prêts, autres immobilisations financières	5 301		
TOTAL	5 365		
TOTAL GENERAL	211 191		44 243

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 920	4 920
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			174 968	174 968
Installations générales agencements aménagements divers			23 964	23 964
Matériel de transport			40 211	40 211
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 007	6 007
TOTAL			245 149	245 149
Autres titres immobilisés			64	64
Prêts, autres immobilisations financières			5 301	5 301
TOTAL			5 365	5 365
TOTAL GENERAL			255 434	255 434

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 613	307		4 920
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	146 785	12 023		158 808
Installations générales agencements aménagements divers	5 025	2 605		7 630
Matériel de transport		2 672		2 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 288	928		4 216
TOTAL	155 099	18 228		173 327
TOTAL GENERAL	159 712	18 535		178 247

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	307				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 023				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 605				
Matériel de transport	2 672				
Matériel de bureau informatique mobilier	386	542			
TOTAL	17 686	542			
TOTAL GENERAL	17 993	542			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 301		5 301
Clients douteux ou litigieux	872	872	
Autres créances clients	202 561	202 561	
Impôts sur les bénéfices	4 471	4 471	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 559	1 559	
Débiteurs divers	353	353	
Charges constatées d'avance	2 807	2 807	
TOTAL	217 925	212 624	5 301

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 565	7 565		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	109 029	34 171	74 857	
Fournisseurs et comptes rattachés	114 965	114 965		
Personnel et comptes rattachés	8 145	8 145		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 361	11 361		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 947	7 947		
Autres impôts taxes et assimilés	1 149	1 149		
Groupe et associés	65	65		
Autres dettes	5 025	5 025		
TOTAL	265 250	190 393	74 857	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 686			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 782			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	65			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 500	100.00
Licence	1 250	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire/ Dégressif	3 à 5 ans
Agencements & aménagements	Linéaire/ Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire/ Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire/ Dégressif	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	73
Total	73

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 639
Dettes fiscales et sociales	11 265
Autres dettes	33
Total	16 141

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 807
Total	2 807

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		77 172
Crédit bail	77 172	
Total (1)		77 172

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			54 400	40 534	94 934
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			4 367		4 367
- dotations de l'exercice			7 774	2 805	10 579
Total			12 141	2 805	14 946
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			10 755		10 755
- exercice			18 437	3 722	22 158
Total			29 191	3 722	32 913
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			18 437	7 534	25 971
- entre 1 et 5 ans			7 682	20 720	28 402
Total			26 119	28 254	54 373
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			544	22 255	22 799
Total			544	22 255	22 799
Montant en charge sur l'exercice			18 437	3 282	21 719

A.U.P.G.
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 boulevard Marcel Dassault
Parc d'Activité Dynaparc
69330 JONAGE
811 134 246 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 janvier 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 20 756,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 756,05 euros
A titre de dividendes aux associés	14 000,00 euros
Soit 14,00 euros par part	
Le solde	6 756,05 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 188 357,02 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera à partir du 03 janvier 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées

et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

11 000,00 euros, soit 11,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

15 000,00 euros, soit 15,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

